

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13292**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence : Licence Sciences Humaines et Sociales Mention Géographie

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION                                                  | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Université de Pau et des Pays de l'Adour,<br>Ministère chargé de l'enseignement supérieur | Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Recteur d'Académie Chancelier des universités |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

121 Géographie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

**Parcours A : Géographie et Sciences Humaines**

**Parcours B : Géographie, environnement, aménagement**

**Parcours C : Préparatoire aux métiers de l'aménagement**

Formés dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales les titulaires de la Licence géographie travaillent principalement sur la pratique spatiale des individus (ou groupes d'individus). En tant que géographes, les diplômés maîtrisent les outils et possèdent les compétences spécifiques permettant d'apprécier l'impact de ces comportements sur l'espace. Ils disposent des savoir-faire disciplinaires leur permettant d'intervenir dans les champs de l'aménagement, la redynamisation, la restructuration des territoires, ou toute intervention sur un espace donné, et de collaborer à la réalisation de diagnostics territoriaux.

Ils mettent à la disposition de leur employeur des **capacités à articuler des angles de vue géographiques complémentaires** :

- **approche des comportements individuels et/ou collectifs** par l'étude des pratiques spatiales et l'identification des représentations qui leur sont attachées.
- **approche socio-politique** par l'analyse des conflits, des controverses, des stratégies d'acteurs...
- **approche culturelle** : par la prise en compte des valeurs ou codes culturels des individus ou des groupes. Cela permet, par la suite, de relier ces codes et valeurs à des problématiques d'aménagement et de développement local : comment vivre, habiter, valoriser gérer les quartiers urbains, les campagnes, le patrimoine, les espaces fragiles, etc.
- **approche naturaliste** : centrée sur l'étude des paysages « naturels »/plus ou moins fortement aménagés
- **approche quantitative** : axée sur l'utilisation des bases de données, leur traitement statistique et cartographique (et interprétation des résultats).

**Afin de collecter des données géographiques, ces professionnels sont capables :**

- de concevoir des outils de collecte (questionnaire/ échantillonnage/test de l'outil) pour alimenter un Système d'Information Géographique (**SIG**) ou produire des cartes thématiques
- de réaliser des entretiens semi-directifs ou collecte de cartes mentales complétant les données quantitatives par l'analyse de discours (idéologies et représentations spatiales, stratégies d'acteurs)
- de faire une approche de tout type de cartes (topographiques, géologiques, végétation) pour une analyse paysagère, une identification de terroirs ou de risques naturels...
- d'exploiter des vues aériennes et satellitaires

Ces professionnels ont la compétence pour **traiter des données** cartographiquement ou statistiquement afin de décrire les dynamiques et inégalités spatiales et tout phénomène géographique participant de la transformation de l'espace.

Ils sont capables **d'analyser et interpréter les processus de transformation de l'espace à partir**

- d'indices paysagers (cartographie assistée par ordinateur)
- de traitements statistiques (tableaux et graphiques avec logiciels type excel).
- de nomenclatures (type INSEE) permettant d'établir des typologies spatiales
- du croisement de bases de données
- de la consultation de documents d'urbanisme concernant l'occupation du sol, les servitudes ou risques sur un espace.

En vue de **communiquer une information géographique ces professionnels sont capables de**

- construire des dossiers documentaires (rédigés ou sous forme *Power-point*) et communiquer sur un espace donné
- produire un rapport de terrain (dossier rédigé avec texte explicatif, cartographie et traitement statistique) sur un espace, un territoire, un processus de transformation de l'espace
- réaliser une recherche bibliographique avancée (maîtrise de techniques documentaires appropriées) dressant un bilan des données existantes sur un secteur géographique.
- communiquer dans le cadre d'une réunion, animer une réunion afin de créer un débat d'idées sur les enjeux contemporains dans le domaine de l'aménagement et de l'environnement.

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activités accessibles sont :

- Les collectivités locales/territoriales
- L'environnement
- L'aménagement du territoire
- Les chambres consulaires
- Services d'urbanisme
- La formation

Les types d'emploi sont :

- Les métiers d'assistant d'études (cabinet d'étude)
- animateur de contrat de pays/ ville
- Chargé de mission
- Formateur

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1808 : Information géographique

K1802 : Développement local

G1102 : Promotion du tourisme local

K2111 : Formation professionnelle

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi de la licence peut s'effectuer après une formation en six semestres, évalué en 180 crédits ECTS. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE).

#### SEMESTRE 1 : L1

UE Introduction à la démarche géographique (6 ECTS) / UE Objets & pratiques de la géographie (6 ECTS) / UE Outils et méthodes en géographie (6 ECTS) / UE Compétences additionnelles et transversales (6 ECTS)

#### UE Optionnelle "Découverte du domaine" (1 option à choisir) (3 ECTS) :

UP Art antique et médiéval / UP Histoire de l'art moderne / UP Sociologie pour Sciences humaines / UP Anthropologie historique / UP Histoire culturelle contemporaine

#### UE Option libre (1 option à choisir) (3 ECTS)

#### SEMESTRE 2 : L1

UE Introduction à l'étude géographique des milieux (6 ECTS) / UE Répartition des hommes à la surface de la terre (6 ECTS) : UE Outils et méthodes en géographie (6 ECTS) / UE Compétences additionnelles et transversales (6 ECTS)

#### UE Optionnelle "Découverte du domaine" (1 option à choisir) (3 ECTS) :

UP Aménagement : l'espace politique local / UP Enseignement de soutien / UP Sociologie 2 (pour Sciences Humaines) / UP Histoire culturelle ancienne

#### UE Option libre (1 option à choisir) (3 ECTS)

#### SEMESTRE 3 : L2

UE Epiderme de la terre : genèse & évolution des formes (6 ECTS) / UE Géographie des territoires : concepts, problématiques et dynamiques (6 ECTS) / UE Outils et méthodes en géographie (6 ECTS) / UE Compétences additionnelles et transversales (6 ECTS)

#### UE Optionnelle "Découverte du domaine" (1 option à choisir) (3 ECTS) :

UP Du sol à la graine: nourrir les hommes / UP De l'aménagement du territoire au développement local / UP Sociologie urbaine 1

#### UE Option libre (1 option à choisir) (3 ECTS) : (1 à choisir dans liste des options de l'UFR, dont les 2 ci-dessous en géographie)

UP Collectivités locales : Finances et Procédures budgétaires / UP Démarches et outils : problématiques et méthodes de rédaction en géographie

#### SEMESTRE 4 : L2

UE Etudes des milieux (6 ECTS) / UE Approche régionale des espaces : de l'échelle locale à l'échelle européenne (6 ECTS) / UE Outils et méthodes en géographie (6 ECTS) / UE Compétences additionnelles et transversales (6 ECTS)

#### UE Optionnelle "Découverte du domaine" (1 option à choisir) (3 ECTS) :

UP Redécouvrir le paysage / UP Sociologie urbaine 2

#### UE Option libre (1 option à choisir) (3 ECTS) : (1 à choisir dans liste des options de l'UFR, dont les 2 ci-dessous en géographie)

UP Gestion et gouvernances locales / UP Démarches et outils : commentaire de documents

#### SEMESTRE 5 : L3

#### UE Obligatoires du tronc commun aux 3 Parcours

UE Collectivités territoriales (6 ECTS) / UE Outils et méthodes de la géographie (6 ECTS) / UE Compétences additionnelles et transversales (3 ECTS)

#### Parcours Géographie et Sciences humaines

UE Méthode pour le Parcours Géographie et Sciences humaines (6 ECTS) / UE Sociétés et systèmes hydrologiques (6 ECTS)

#### UE Optionnelle de géographie 1 (au choix) (3 ECTS)

UP Enjeux environnementaux, Aménagement, Développement / UP Milieux forestiers et développement durable

#### Parcours Géographie, Environnement, Aménagement

UE Sociétés et systèmes hydrologiques (6 ECTS) / UE Le développement durable en pratique (6 ECTS)

#### UE Optionnelle de géographie 1 (au choix) (3 ECTS) :

UP Enjeux environnementaux, Aménagement, Développement / UP Milieux forestiers et développement durable

**Parcours Préparatoire aux métiers de l'aménagement**

UE Développement et territoire (6 ECTS) / UE Agir sur le territoire (9 ECTS)

**SEMESTRE 6 : L3**

**UE Obligatoires : tronc commun aux 3 Parcours :**

UE Développement durable concepts et indicateurs (6 ECTS) / UE Outils et méthodes de la géographie (6 ECTS)

UE Compétences additionnelles et transversales (3 ECTS)

**Parcours Géographie et Sciences humaines**

UE Méthode pour le Parcours Géographie et Sciences humaines (3 ECTS) / UE Milieux et sociétés (6 ECTS) / UE Evolution de la pensée géographique (3 ECTS)

**UE Fondamentaux en histoire (1 UP au choix) (3 ECTS) :**

UP Histoire ancienne / UP Histoire médiévale

**Parcours Géographie, Environnement, Aménagement**

UE Milieux et sociétés (6 ECTS) / UE Atelier « ville durable » (3 ECTS) / UE Evolution de la pensée géographique (3 ECTS)

**UE Optionnelle de géographie 1 (au choix) (3 ECTS) :**

UP Aires culturelles et mondialisation / UP Découper l'espace

**Parcours Préparatoire aux métiers de l'aménagement**

UE Développement et territoire (6 ECTS) / UE Agir sur le territoire (9 ECTS)

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUI/NON |   | COMPOSITION DES JURYS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------|---------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X       |   | Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. |
| En contrat d'apprentissage                                       |         | X |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Après un parcours de formation continue                          | X       |   | IDEM                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| En contrat de professionnalisation                               |         | X |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Par candidature individuelle                                     |         | X |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2002                      | X       |   | Enseignants-chercheurs et professionnels                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|-------------------------------------|
|------------------------------------|-------------------------------------|

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Numéro d'habilitation : 20070722 Arrêté du 06.05.2011

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret du 24 avril 2002

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

**Lieu(x) de certification :**

Université de Pau et des Pays de l'Adour - UFR Lettres, langues, Sciences Humaines et Sociales.  
Département géographie.- BP 1160- 64013 - PAU Cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université de Pau et des Pays de l'Adour - UFR Lettres, langues, Sciences Humaines et Sociales.  
Département géographie.- BP 1160- 64013 - PAU Cedex

**Historique de la certification :**